Déroulement pédagogique en quatre étapes : Informations accessibles au public sur site de l'école

- **Vérification des pré-requis** :	Aucun pré-requis mais une rapide évaluation orale (lire compter, observer) est tout de même nécessaire pour évaluer des futurs stagiaires. Au besoin, la directrice de l'atelier des ocres communique des recommandations pour que chaque futur stagiaire pour qu'il puisse accéder à la formation sans difficulté technique.
- **Action de formation** :	Organisation de la session et de l'atelier. Préparation des confirmations d'inscription, transmission aux participants par courrier postal. Accueil des stagiaires internes à partir de dimanche, les stagiaires externes lundi matin, les cours débutent à 9h le lundi au vendredi. A chaque demi-journée, une pause est nécessaire. Les modules demandent de la pratique, chaque point théorique et pratique étant systématiquement suivi d'exemples et d'exercices. Le groupe est formé de 5 personnes (maximum).
- **Évaluation des acquis** :	Chaque fin de matière, une évaluation des acquis est nécessaire, individuelle ou en groupe pour homogénéiser le groupe. Tous les 3 mois, une réunion s'impose : voir les évolutions, lacunes etc... En fin de formation, un examen d'état s'effectuait sur 19h 50 heures dans mes locaux, centre d'examen depuis 2009 pour le niveau V. L'atelier des ocres a renouvelé sa demande d'agrément pour le niveau IV. Obtention de l'agrément du 15/04/21 au 01/08/23, prorogé 07/2025, prorogé 2027 Un travail personnel et individuel est obligatoire pour l'obtention du diplôme de l'établissement. Le stagiaire est guidé tout au long de sa formation. Le formateur enregistre les travaux des participants à l'issue du cours et remplit une fiche d'évaluation pour souligner les points à retravailler en priorité.
Accompagnement en situation professionnelle :	Proposition en option des plates-formes d'échange et de capitalisation de l'information entre stagiaires et formateurs afin d'assister les participants à leur retour en entreprise. Cette plate-forme est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 17h30 et le vendredi de 9 h à 13h. Très souvent, les stagiaires sortants ont déjà un projet. Il est signalé lors de l'entretien avant inscription.

MODALITE D'EVALUATION	Sur 3 phases : * début de stage, fonctionnement de l'établissement, règles de sécurité, programmes établis, outillage... **stage de 7 mois et 3 mois** * évaluation à 3 mois, individuelle et collective, avancement et retard des modules, difficulté, progrès..... **stage de 7 mois** * évaluation à 6 mois, avant examen du titre professionnel de Peintre décorateur de niveau IV et du diplôme de l'établissement, évolutions, difficulté, retour à l'emploi...
ACCESSIBILITE aux personnes Handicapés	L'atelier des ocres peut accueillir une catégorie d' handicap : malentendant, daltonien... autres handicaps. L'accord final ne relève pas de l'atelier des ocres mais de l'organisme de prise en charge. Les locaux de l'atelier des ocres sont ouvert du lundi au vendredi midi. De 9 h à 17 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi de 9h à 12 h. L'atelier peut rester ouvert après 17 h30 jusqu'à 19 h pour des travaux spécifiques. Retard travaux, notes personnelles, œuvres de fin d'année. Dans une surface de 135 m2 pouvant accueillir 5 stagiaires maximum pour une formation de 7 mois, de septembre à mars ou de janvier à juillet. Période examen suivant convocation. Et pour une formation de 3 mois, janvier à mars, ou avril à juin, ou septembre à octobre de chaque année. Chaque stagiaire a une surface de 3 m2 pour les travaux de décors effectués sur support vertical dans le but de situations réelles. Les espaces sont très clairs et dégagés afin de prendre du recul. Chaque entraînement est effectué sur support Canson apprêté et reste à la propriété de l'élève en fin de stage. Ces prestations peuvent être présentées aux jurys au moment de l'examen.

Lien vers France compétence

<u>PEINTRE DECORATEUR</u> 7 mois : 2 sessions/an à l'atelier des ocres 3 mois : 4 sessions/an à l'atelier des ocres 1 mois : 9 sessions/an à l'atelier des ocres par modules..... - bois, marbres, patines-ornementation, trompe l'œil	**RNCP : 40696** par fiches d'activités type : **n°3, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12**
<u>SIGNALÉTIQUE DECORS GRAPHIQUES</u> - Lettres peintes par Blocs 1 mois : 9 sessions/an à l'atelier des ocres	**RNCP : 37305**
BC05 UP1 Culture, analyse et réalisations graphiques	- Collecter, classer et hiérarchiser les informations - repérer et identifier les caractéristiques graphiques, esthétiques et stylistiques
BC06 UP2 Réalisation d'une maquette numérique et analyse technique d'un marquage	- composer une maquette numérique - gérer un environnement informatique
BC07 UP3 Réalisation d'un marquage	- Préparer les matériels, les équipements, les outils, les matériaux, les supports - Réaliser les opérations de découpe et de finition du marquage, les opérations de gravure et leurs finitions, les opérations d'impression 3D et leurs finitions - Appliquer un marquage sur surfaces planes et en volume - Poser le marquage sur sites - Gérer les délais, la sécurité et l'environnement - Contrôler la conformité et la qualité - Maintenir en état les matériel, les équipements... - Communiquer au sein de l'entreprise et avec différents partenaires
<u>DOREUR A LA FEUILLE ORNEMANISTE</u> - Dorure et restauration par Bloc 1 mois : 4 sessions/ an à l'atelier des ocres	**RNCP : 36683 BC01**
BC01	**<u>Compétences :</u>** - Préparation et apprêt : - Dégraisser - Encoller - Poser les blancs et reboucher - Poncer et adoucir - Tirer les carrés Reparure : - Détourner les ornements et les refends - Restituer les formes - Créer les détails - Dégraisser - Encoller Dorure à la détrempe et à la feuille d'or : - Préparer (coucher d'assiette, égrainer) - Poser la feuille d'or Finition : - Brunir - Mater - Patiner - Ramender